



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2020
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2020

RIUNIONE DI 24 È 25 DI SETTEMBRE
REUNION DES 24 ET 25 SEPTEMBRE

2020/O2/032

Question orale déposée par M. Jean-Charles ORSUCCI
Au nom du Groupe « Andà Per Dumane »

OBJET : Carte ESA.

Monsieur le président de l'exécutif,

La question de l'urbanisme et du foncier est centrale pour la Corse.

De façon régulière je sollicite la Collectivité de Corse et l'Etat à ce sujet, sur les lois qui s'enchevêtrent et les difficultés de leurs applications parfois contraires.

La législation en vigueur empêche bien souvent nos communes de faire aboutir leurs documents d'urbanisme. Il serait d'ailleurs faux de laisser croire que le PADDUC serait un frein pour cela.

Sans ceux-ci la seule conséquence est l'anarchie urbanistique avec pour conséquence potentielle une spéculation toujours galopante.

L'ancienne majorité de gauche à laquelle j'ai appartenue avait produit en trois ans un PADDUC après un énorme travail salué par tous.

Ce document a été attaqué sur la carte des espaces sensibles agricoles, qui a été annulée par des décisions successives datant de 2018.

Depuis, un travail de consultation a été entrepris notamment auprès des Maires et je m'en félicite.

Cependant, j'attire votre attention sur la nécessité de tenir vraiment compte des nombreuses observations formulées.

A la lecture notamment des commentaires de la commission d'enquête, il apparaît qu'il en a rien été, dans le premier rapport qui nous a été communiqué puis retiré.

Les nombreux Corses, les Maires et présidents d'intercommunalité qui vous ont écrits, peuvent légitimement s'interroger sur cette procédure qui s'apparentait à une écoute polie mais vaine des différentes doléances formulées.

Après la consultation doit venir la décision.

Par deux fois vous avez inscrit à l'ordre du jour et puis retiré ce rapport sur la nouvelle carte des ESA, sans communication aucune, ni explication ?

L'importance et l'urgence de ce document ne sont plus à démontrer et il est attendu par tous pour sécuriser nos documents et règlements d'urbanisme.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir informer notre Assemblée de la maturation de ce dossier et de la date de sa présentation.